

dial

DIFFUSION DE L'INFORMATION

SUR L'AMÉRIQUE LATINE

A Son Excellence
170, BOULEVARD DU MONT-PARNASSE
75014 PARIS - FRANCE
TÉL. 325-36-74
C. C. P. 1248-74 PARIS

Le Président de la Conférence Nationale
des Evêques du Brésil

São Luiz, le 29 septembre 1972

Monsieur le Président,

Je vous écris cette lettre pour porter à votre connaissance et à celle des autres autorités ecclésiastiques de notre pays et du monde, les événements qui sont pratiquement devenus une affaire de routine, quelque chose de normal pour les autorités policières, la question qui porte atteinte à notre dignité humaine, à savoir celle de la torture.

Le 23 janvier dernier, le leader des travailleurs ruraux de la vallée du Pindaré, M. Manoel Conceição Santos, et moi-même, nous avons été attaqués par quatre hommes de main au service des propriétaires de terres et d'usine de conditionnement du riz. Nous avons ensuite été remis entre les mains du détachement de police de la ville de Pindaré-Mirim, puis transférés à São Luiz pour y être livrés au DOPS (1).

Le 26 février, le DOPS a envoyé M. Manoel Conceição Santos à Rio de Janeiro sous la garde d'agents fédéraux venus le chercher dans un avion de la Force Aérienne Brésilienne. Depuis cette date, je n'ai plus eu aucune nouvelle de lui.

Le 16 mars, j'ai été retiré de la prison de la caserne de la Police Militaire du Maranhão par l'officier de jour accompagné du sergent de garde et amené en présence de deux agents fédéraux, à la suite de quoi le lieutenant Motem et le sergent Silva se sont retirés.

A partir de ce moment, ils ont commencé à m'interroger en me frappant. Ils m'ont donné des coups qui me firent me plier en deux et tomber par terre. J'ai reçu des coups à la tête, sur les oreilles (ce que l'on appelle le téléphone), à la poitrine, à l'estomac, dans le dos et au ventre au-dessus de la verge au point de me provoquer une ... (mot illisible dans le manuscrit - N.d.t.). Aujourd'hui, j'ai le testicule gauche enflé par suite des coups violents reçus de la part de ces deux bourreaux. Par suite de ces tortures, j'ai passé trois jours sans pouvoir manger, et je ne pouvais absorber du liquide qu'avec de grandes difficultés.

Cette séance de torture a duré de 18H à 22H. L'un des deux agents a déclaré s'appeler "Hugo"; quant à l'autre, je n'ai pas pu savoir son nom.

(1) Département d'Ordre Politique et Social - police politique
(N.d.t.)

Le 22/11, j'ai été retiré de la prison de la police, ainsi que quatre autres paysans.

Nous avons été mis dans une jeep et ils nous ont bandé les yeux pour que nous ne puissions pas savoir où nous allions. Arrivés à l'endroit prévu, nous avons été amenés dans une grande salle. Ils m'ont aussitôt enlevé mes vêtements. Ils ont attaché mes mains avec une corde, les yeux toujours bandés, puis ils ont enroulé des fils électriques à mon gros orteil, à mon index et à mon oreille, tout cela du côté droit du corps. Ils se sont alors mis à donner des décharges électriques très fortes. La douleur était insupportable. En plus des décharges électriques, les bourreaux m'ont roué de coups terribles de façon hystérique et sadique. Ils m'ont menacé d'enfiler une matraque dans l'anus. Ils ont joué avec leurs armes pointées dans ma direction ou appuyées contre ma tempe. Ils déclaraient de plus que j'allais sortir de là transformé en "jambon". Ils m'ont jeté couché par terre sur le sol cimenté et m'ont laissé de côté pendant quelques heures.

Ils ont ensuite torturé le paysan Joaquim Matias Neto qui était à l'époque le secrétaire général du syndicat des travailleurs ruraux de Pindaré-Mirim, au point qu'il n'a pas pu résister et qu'il est devenu fou. Les autres paysans ont subi le même sort; ils sont tous passés par les terribles tortures électriques et ont été sauvagement frappés.

La même séance de tortures s'est encore répétée pour moi pendant plusieurs heures consécutives. M. Joaquim Matias Neto, qui avait déjà perdu quelque peu la raison, a encore été sauvagement torturé. D'après lui, ils lui ont fait une piqûre, mais sans qu'il puisse affirmer de quelle piqûre il s'agissait.

Après avoir passé plus de trente heures à cet endroit, nous avons été ramenés à la prison de la police. C'est à partir de ce jour que M. Joaquim a cessé d'être le même homme de raison qu'il était avant la torture. Il est encore resté quelques jours en prison; puis il a été emmené à la "colonie pour débilés mentaux" de São Luiz, car son état de santé était gravement affecté. Il est resté là plusieurs jours en traitement. D'après ses dires, les médecins ne lui ont même pas signifié son congé, mais il a été retiré de la colonie pour être à nouveau interrogé.

J'ai signé sous la contrainte une déposition dont il ne m'a pas été permis de prendre connaissance du contenu. Je ne sais pas ce qui y est écrit. Je crois que j'ai peut-être signé ma condamnation à mort, car ils m'ont empêché de la lire. J'ai signé sous la menace. J'ai signé pour pouvoir rester en vie et porter à la connaissance de toutes les personnes ayant conservé le sens de la dignité, du peuple brésilien et du monde tout entier, les agissements lâches, inhumains, indignes, répugnants et condamnables pratiqués par les bourreaux de la gestapo brésilienne. Même avec les yeux bandés, j'ai pu me rendre compte que nous étions à la caserne du 24e B.C. et j'ai pu reconnaître le sergent Marques à sa voix. Celui-ci a été l'un des participants les plus actifs du "festival de torture". Je dis bien "festival", car ils se sont énormément amusés au prix de nos souffrances et de nos douleurs. Il y avait également un lieutenant, mais je n'ai pas pu savoir son nom.

Les responsables qui nous ont livrés pour être torturés sont les autorités suivantes: le colonel Paulo Maranhão Aries, secrétaire d'Etat

à la sécurité publique du Maranhão, M. Felipe Jacinto, directeur de la sûreté, et M. José Carlos Raposo Cartagènes, commissaire du DOPS.

Parmi ceux qui ont été torturés, MM. André Luiz Campos et Joaquim Matias Neto sont incarcérés à la caserne de la police militaire du Maranhão. Il y en a également deux autres: une femme qui se trouve à l'hôpital et M. Antônio Pereira Campos qui se trouve à la caserne. Il y a encore une jeune révolutionnaire du nom de José Severino Nascimento qui a été arrêté en août. Lui aussi a été torturé au point d'avoir une attaque. On dit qu'il a été emmené à Fortaleza.

Ici, au Maranhão, il y a de continuelles arrestations de paysans qui réclament leurs droits, des meilleures conditions de vie, des terres et des prix plus élevés à la production. Ils sont arrêtés et accusés de faire de la subversion. Ils passent des mois en prison; leurs familles sont à l'abandon dans l'intérieur du pays et elles vivent dans la misère.

De plus, des centaines de familles abandonnent leur maison à cause de la répression policière qui s'exerce sur elles.

Il faut, Excellence, que vous-même et les autres autorités ecclésiastiques du pays et du monde, preniez connaissance de ces traitements infligés à des personnes sans défense, et que vous fassiez quelque chose pour mettre un terme aux actes arbitraires de la police.

J'ai confiance que la Conférence Nationale des Evêques du Brésil ne fera pas preuve d'omission devant la situation lamentable qui est celle des travailleurs ruraux du Maranhão.

Il est vrai que je suis un prisonnier. Mais je ne puis me taire et je ne me tairai jamais, à moins qu'on ne me retire la vie, car je suis toujours l'objet de menaces en ce sens.

Dans l'assurance que ma voix sera entendue, je vous remercie par avance des efforts fournis par votre active organisation épiscopale pour la défense de nos droits démocratiques et humains.

Avec mes meilleurs sentiments.

ANDRÉ LUIZ CAMPOS

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source "DIAL")